

C.F.P.M.S.T.P.

Centre de Formation Professionnelle de Mise en Situation de Tir Police

Association déclarée en préfecture sous n° W 134001619.

Reconnu et agréé par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité
Depuis le 06/04/2005 sous le N° 93131176 (Art. L 920-4, R 921-2 et R 921-4) du Code du Travail.

Association Déclarée 9220 Déclaration N° D13037235176

N° Identifiant Siret 528 185 820 00016 N° Identifiant Siren 528 185 820



Les 16/17 & 18

Juin 2011

En collaboration avec le C.RE.T.E.S de Marignane



Renseignements :

Président : 06 66 67 24 65 - Secrétaire : 06 99 37 33 25

Adresse du Stand : Rue Jean Monnet 13700 Marignane

Siège Social : Rue Jean Monnet -Domaine du Toës

Villa N°1 13700 Marignane

Tél / Fax : 04 42 41 58 10- Site : <http://www.cretesmarignane.com>

Email du président : jms@cretesmarignane.com

Email du secrétaire : marc.cousinet@wanadoo.fr

CHALLENGE DE TIR International POLICE

Les 16, 17 & 18 Juin 2011

Le Centre de Formation Professionnelle de Mise en Situation de Tir Police a le plaisir de vous inviter à son seizième challenge international de tir en situation. Cette épreuve est réservée au personnel des forces de l'ordre, (Police, Gendarmerie, Douane, Armée) et toute personne étant susceptible de porter officiellement une arme de poing en service. Présentation d'une carte de service ou d'un ordre de mission.

LIEU : Stand de tir C.RE.T.E.S.Quartier Les Florides, rue Jean Monnet 13700 MARIGNANE

(Suivre le fléchage mis en place)

INSCRIPTIONS : Formulaire ci-contre ou sa photocopie, 35€ par tireur, payable par chèque (à l'ordre du C.F.P.M.S.T.P.), joint à la demande d'inscription avec une enveloppe timbré pour la convocation.

Le nombre de tireurs sera limité aux 250 premiers inscrits

ARMEMENT : Arme de poing, de service ou personnelle susceptible d'être portée en service, (plus 2 chargeurs ou speed loader). Systèmes de visée laser ou optique ainsi que compensateur additionnel ou chargeur dépassant de la crosse sont interdits. Des armes seront disponibles sur place, Pensez à réserver celle-ci lors de votre inscription.

3€00 la location : Uniquement si Achat de munition sur place, pensez à les réserver.

MUNITIONS :

Autorisées : 9 Parabellum ; 38 Sp ; 357 Mag ; 40 S&W ; 10Auto ; 45 ACP ; 44 Sp ; etc.

Interdites : Projectiles Wadcutter, semi-Wadcutter, traçants, perforants et tous autres à effets spéciaux ; ainsi que tout chargement inférieur à 280 ou supérieur à 850 joules. Pour certaines situations, d'autres armes et les munitions adéquates seront fournies.

CLASSEMENTS : Individuel, Equipe, Féminin, Etranger, Invité.

LES PROTECTIONS AUDITIVES & VISUELLES (LUNETTES) OBLIGATOIRES

Une attention toute particulière sera apportée au respect et à la rigueur de l'application de toutes les règles de sécurité qui incombent à l'usage et au maniement des armes à feu, néanmoins le C.F.P.M.S.T.P. a contracté une assurance auprès de la société AXA France.

RESULTATS : Proclamation et remise des récompenses le samedi 18 juin 2011 à 19H00 sur le Stand, suivi du verre de l'amitié.

RESTAURATION : Le midi : Repas chaud sur place (entrée, viande, légumes, fromage, dessert, 1 boisson.) 12€00
Vin (25 cl) : 2€00.

Toute la journée : Sandwichs : 3€50 ; Boisson : 1€50 ; Café : 0€50.

Repas de clôture : organisé sur le stand le samedi 18 juin 2011 au soir à partir de 21H00, pour la somme de 17€00 par personne, boisson & café compris

Hébergement: Le partenaire du Club de Tir, annoncez vous de la part du C.RE.T.E.S. lors de votre réservation au :

CAMPING MARINA PLAGE - RD 113 – 13127 VITROLLES TEL : 04.42.89.31.46 – FAX : 04.42.79.59.90.

Mail : information@marina-plage.com

Site Internet : www.marina-plage.com

BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION

A RENVOYER AVEC VOTRE RÈGLEMENT ET UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE AU TARIF EN VIGUEUR AFIN QUE NOUS PUISSIONS VOUS EXPÉDIER VOTRE CONVOCATION À L'ADRESSE SUIVANTE :

C.F.P.M.S.T.P.

Rue Jean Monnet - Domaine du Toës villa N°1 - 13700 MARIGNANE

Nom :	Service :
Prénom :	Adresse :
Téléphone / Fax :	
Email :	Code Postal & Ville :

La disponibilité des périodes est subordonnée à la réception des demandes d'inscriptions

Périodes souhaitées	16 juin 2011	17 juin 2011	18 juin 2011 Jusqu'à 15h maximum
Matin			
Après-midi			
Sous total	+	+	
Nombre de repas de clôture	x 17 € =	+	
TOTAL			=

Réservations Armes & munitions	Oui <input type="checkbox"/>	38 SP	9 PARA
	Non <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Nombres de Boites :		

En collaboration avec le Club de Tir C.RE.T.E.S. Marignane.

Information :

Suite à de nombreux abus dû aux personnes ne respectant leurs engagements concernant l'inscription, celle-ci ne sera effective qu'après réception du règlement complet, non remboursable en cas d'absence (cas graves exclus). Ne pas oublier de joindre une enveloppe affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse afin de vous expédier votre convocation.

Merci de votre compréhension.